

# LABORATOIRE EN DANGER



Si aucune mesure  
rapide n'est prise par  
l'Assurance maladie, votre  
biologiste sera contraint de  
procéder à la fermeture  
prématurée du laboratoire  
du 23 au 31 décembre 2024

## SIGNEZ LA PETITION !

Pour préserver la proximité de votre  
laboratoire de biologie médicale et la qualité  
de service, aidez-nous, signez cette pétition !



L'INTERSYNDICALE



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 29 octobre 2024

### Contacts presse

Dr François Blanchecotte  
06 08 89 61 02  
president@sdbio.eu

Siège social  
11 rue de Fleurus  
75006 Paris  
Téléphone : 01 53 63 85 00 -  
Télécopie : 01 53 63 85 01.  
Email : info@sdbio.eu  
Site : www.sdbio.eu

PAGE 1 SUR 2

### Le SDBIO est le principal syndicat libéral représentatif de la profession.

Il rassemble tous les biologistes libéraux, médecins et pharmaciens. Il négocie les accords conventionnels avec l'Assurance maladie, représente les biologistes médicaux dans l'ensemble des commissions, organismes, où la profession doit faire valoir ses positions (UNPS, Les Libéraux de Santé...). Il représente les biologistes médicaux employeurs dans les négociations de branche.

## Les biologistes contraints de fermer

**Les biologistes médicaux vont plus loin dans leur mobilisation nationale et annoncent qu'ils pourraient être contraints de fermer prématurément leurs laboratoires de biologie médicale du lundi 23 décembre au mardi 31 décembre inclus. Des fermetures totales ou partielles (les après-midis, les samedis) de laboratoires pourront également avoir lieu, notamment dans les zones rurales, privant ainsi des milliers de patients d'un accès rapide à des examens indispensables.**

L'enveloppe de financement annuelle, dédiée à la biologie médicale par l'Assurance maladie, **est désormais insuffisante** pour couvrir les besoins de la population française toute l'année. À partir du 23 décembre, cette enveloppe sera épuisée, et les laboratoires ne pourront plus réaliser les examens biologiques demandés.

« L'objectif de notre action est de préserver les laboratoires de proximité et la qualité des soins, menacés par les dernières décisions de l'Assurance maladie », indique l'intersyndicale. « Pour soutenir le mouvement et votre laboratoire, et dénoncer cette menace pour votre santé, vous pouvez signer cette pétition adressée à la ministre de la Santé et de l'Accès aux soins : [ici](#). »

Pour toute information complémentaire et interviews :

- **Dr Jean-Claude AZOULAY** – Président du Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB) - [azoulayjc@aol.com](mailto:azoulayjc@aol.com) - 06 60 99 42 28
- **Dr Lionel BARRAND** – Président du Syndicat Les Biologistes Médicaux (Les BIOMED) – [president@lesbiomed.fr](mailto:president@lesbiomed.fr) - 06 67 20 81 88
- **Dr François BLANCHECOTTE** – Président du Syndicat des Biologistes (SDBIO) - [president@sdbio.eu](mailto:president@sdbio.eu) - 06 08 89 61 02
- **Dr Thierry BOUCHET** – Président du Syndicat des Laboratoires de Biologie Clinique (SLBC) - [t.bouchet@noos.fr](mailto:t.bouchet@noos.fr) - 06 33 56 03 94